

A V O
Atlantique Voile Orléanaise
Association à but non lucratif
Siège social
Maison des Associations
46ter rue Ste Catherine
45000 Orléans

PROCES – VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE
En date du mercredi 16 janvier 2013 à 20h30.

Le 16 janvier 2013 étaient présents et ont payé la cotisation 2013 :

AMARU Guy	+	PARARD Jean Claude	+
BLOT Chantal		PAUWELS Roland	+
BRUNET Françoise	+	POULIGNY Guy	+
CATHELIN Yves	+	QUINTANO Isabel	+
DESMONTS François	+	RASTIER Jacques	+
DUGAS Michel	+	ROBLOT Chantal (Pouvoir G. Roblot)	+
GASTON Marie (pouvoir R gaston)	+	ROBLOT Guy	+
GASTON Romain	+	SCHUBART Gérard	+
JOULIN Jean	+	SCHUBART Michel	+
LAMIROTE Guylaine	+	SEDDON John	+
LE NIR Max	+	TANGUY Yves	+
LOISEL Didier	+	TRIPOT Pierre	+
MAHE Bernard		TRUMTEL Alain	+
PAITRE Didier	+		

Soit 27 personnes dont 25 (+) ayant déjà acquitté leur pleine cotisation en 2012

Ordre du jour de l'Assemblée Générale :

1. Renouvellement des cotisations,
2. Enregistrement des membres présents et des pouvoirs,
3. Rapport moral,
4. Rapport financier,
5. Rapport des contrôleurs de gestion,
6. Quitus aux administrateurs, au Président, au Trésorier,
7. Choix des événements 2013
8. Approbation du renouvellement du contrat de location avec engagement de l'équivalent de 6 WE par loueur avec
 - a. A La Rochelle : Grassi Bateaux
 - b. Au Crouesty : Atlantique Location
 - c. A Saint-Malo : Naviloc
9. Approbation des tarifs et budget 2013
10. Composition des commissions et liste des Chefs de Bords
11. Election du conseil d'administration.
12. Divers

Ordre du jour du conseil d'administration : élection du bureau.

Le Président met aux voix :

Rappel de condition d'un an d'ancienneté :

« toute personne ayant un an passé de pleine cotisation est considérée comme ayant un an d'ancienneté »

Résolution adoptée : Abstention : 0, Pour : 27 Contre : 0

Rapport moral :

Le Président décrit le déroulement de l'exercice 2012, comme celui d'une année sans surprise. Nos 42 adhérents annuels et nos 28 adhérents ponctuels, sont sortis en 2012 (422 jours de sorties et 18200 € de location de bateaux) plus qu'en 2011 (296 jours de sorties et 14000 € de location), essentiellement sur des sorties plus longues, en particulier les sorties « one way » de fin juin et de fin juillet qui ont bénéficié de tarifs promotionnels de nos loueurs, et de « mid-weeks » plus faciles à équilibrer que les sorties WE courts de 2 jours (merci les retraités !). Cela nous a conduit à un déficit beaucoup moins important du budget sorties 2012 par rapport à 2011 (1500 € en 2012 contre 3000 € en 2011).

N'ayant plus à augmenter nos réserves, suffisantes pour la mise en place chaque année des cautions qui sont nécessaires à la location de nos bateaux, le résultat dégagé nous a permis de participer au financement de plusieurs actions, sans remettre en cause notre équilibre budgétaire. Notre Trésorier vous en donnera le détail.

Le déroulement de 2012, permet au Bureau de vous reconduire sans modification en 2013, tous les tarifs de 2012, des adhésions et des contributions aux sorties.

Nous abordons 2013, confiants dans le déroulement de l'exercice.

Nous ajusterons si besoin les participations aux activités autres que les locations de bateaux pour tenir notre budget si des difficultés particulières arrivaient. Mais l'état de nos réserves devrait nous préserver de toute catastrophe. Mais je ne doute pas que nos skippers auront à cœur avec nos équipiers la réussite de nos sorties 2013 dans d'aussi bonnes conditions qu'en 2012, ce qui nous permettra j'espère de cofinancer d'autres activités ou formations liées à notre passion, après choix et débat entre nous comme nous le faisons toujours.

Rapport financier

Le Trésorier commente les tableaux qu'il nous présente. Le bon déroulement de l'exercice a permis de participer financièrement à d'autres actions telles que le Bal de la Marine, le pique-nique avec nos amis les mariniers (apport 212 €), les cours SNSM (apport de 320 €) et le repas de fin d'année (apport de 310 €).

Les comptes de l'exercice 2012 tels qu'ils ont été présentés font apparaître pour ledit exercice, toutes factures réglées, un résultat excédentaire de 48 € et des réserves à hauteur de 9987 €.

Jean Claude Parard, contrôleur aux comptes, fait état de leur bonne tenue et approuve les comptes 2012.

Approbaton des comptes :

Résolution adoptée : Pour : 27, Contre : 0, Abstention : 0

Quitus donnés aux Administrateurs, au Président, Au Trésorier :

Résolution adoptée : Pour : 27, Contre : 0, Abstention : 0

Autres Résolutions mises au vote de l'Assemblée Générale :

- 1) Bal de la marine : samedi 9 février 2013 au tarif de 32 Euros, tout compris. Un projet de pique-nique le dimanche 23 juin. Participation à la journée des associations de la ville d'Orléans.

Résolution adoptée : Pour : 27, Contre : 0, Abstention : 0

- 2) Les contrats de locations avec un engagement de 6 sorties pour chaque loueur seront établis avec :
- a. A La Rochelle : Grassi Bateaux
 - b. Au Crouesty : Atlantique Location
 - c. A Saint Malo : Naviloc

Résolution adoptée : Pour : 27, Contre : 0, Abstention : 0,

3) Budget et tarifs 2013

Le budget 2013 établi sur la base des sorties 2012, convoysages d'été exclus, fait apparaître un résultat prévisionnel positif de 482 Euros. Il est entendu que si l'opportunité des convoysages se représente, elle sera examinée avec le plus grand intérêt.
Le montant des adhésions est donc inchangé.

Par conséquent les tarifs 2013 seront toujours les suivants :

Adhérents permanents : cotisation d'adhésion annuelle 70 Euros (35 Euros de septembre à décembre)

40 Euros par jour pour les sorties de 2 et 3 jours

38 Euros par jour pour les sorties supérieures à 3 jours.

Pour les adhérents ponctuels : cotisation d'adhésion journalière 16 Euros et

40 Euros par jour pour les sorties de 2 et 3 jours

38 Euros par jour pour les sorties supérieures à 3 jours.

Ces tarifs et le budget 2013 sont adoptés à l'unanimité :

Résolution adoptée : Pour : 27, Contre : 0, Abstention : 0,

Élection du conseil d'administration :

Suivant nos statuts, tous les adhérents étant à jour de leurs cotisations 2013 et 2012 font partie du Conseil d'Administration (personnes notées (+) sur le tableau de présence ci-dessus).

Questions diverses : néant

L'Assemblée générale est close et est ouvert le Conseil d'Administration

Election du bureau par le conseil d'administration et composition des Commissions :

Après candidatures ont été élus ou réélus à l'unanimité

Bureau		Commissions	
Président : Retraité. 12 rue de la Hautinière St Jean de Braye	Le Nir Max :	Embarquement :	Le Nir Max
Trésorier : Retraité. 28 rue de la Pépinière St Privé St Mesmin	Poulligny Guy	Partage des Expériences :	Amaru Guy
Trésorier adjoint : Retraité. 161 rue d'Ambert Orléans	Tripot Pierre	Site Internet :	Le Nir Max, Seddon John
Secrétaire : Retraité. 22 rue de Changelin Ingré	Cathelin Yves	Technique-Sécurité :	Paitre Didier
Secrétaire adjoint : Retraité. 535 rue de Melleray St Denis en Val	Parard Jean-Claude	Manifestations :	Poulligny Guy
		Publicité-Journal :	Laumond Françoise (non adhérente)
Contrôleur de gestion / Commissaire aux comptes :	Parard Jean Claude		

Conformément à nos statuts, nos skippers agréés sont membres de droit du bureau ; à ce jour :

Didier Paitre,	Responsable Formation	6 rue Honoré Edouard Perrot 18330 Saint Laurent
Gérard Schubart,	Retraité	249 rue Vilaine Sandillon
Max Le Nir,	Retraité	12 rue de la Hautinière Saint Jean de Braye
Guy Roblot,	Retraité	15 rue Normandie Niemen
Romain Gaston.	Officier Armée de l'air	13 rue Pasteur Orléans
Guy Amaru	Officier de Marine retraité	4 rue des Sorbiers 45520 Gidy

25 votes exprimés :

Pour : 25, Contre : 0, Abstention : 0,

Le Conseil d'Administration est clos. Il est 21h50.

Le secrétaire : Y. Cathelin

Le président : M Le Nir

Le trésorier : G Poulligny

Scrutateurs : J-C. Parard

P. Tripot